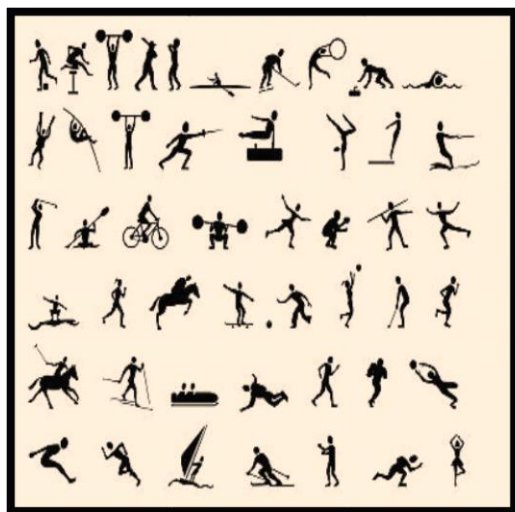


EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE



L'enseignement optionnel d'éducation physique et sportive s'inscrit dans le parcours du lycéen sur les trois années du cursus.

Il offre à l'élève la possibilité d'enrichir ses expériences corporelles grâce à l'approfondissement de plusieurs pratiques physiques sportives.

Au lycée Louis Blaringhem de Béthune, les activités sportives choisies pour cet enseignement sont, actuellement la natation, le badminton et le hand ball.

Cet enseignement optionnel a également pour objectif de sensibiliser les élèves à la conduite de projet, la réalisation d'une étude, et de faire connaître les métiers liés aux pratiques physiques et sportives.

En classe de seconde, cet enseignement contribue « au parcours avenir » de l'élève en lui permettant d'acquérir des connaissances nécessaires sur les métiers du sport et peut donc ainsi éclairer celui-ci dans ses choix de parcours d'orientation.

En classe de première, cet enseignement implique l'élève dans la conduite d'un projet collectif qui peut prendre la forme de l'organisation d'un raid nature, d'un spectacle, d'une action caritative ou humanitaire...L'association sportive de l'établissement est un lieu à privilégier pour concrétiser et réaliser ce projet collectif.

En classe de terminale, l'élève doit présenter une étude finalisée par la réalisation d'un dossier associé à une soutenance orale devant un jury.

L'enseignement optionnel d'éducation physique et sportive est évalué en contrôle continu.

A noter que les notes trimestrielles obtenues en classes de première et terminale seront prises en compte dans le cadre du baccalauréat.